

Mérieux et Connaught feront en sorte que le Canada puisse obtenir une part juste et adéquate de l'approvisionnement en nouveaux produits susceptibles d'être très en demande au cours des premières étapes de la fabrication et de la distribution.

L'investissement n'aura pas de répercussions négatives sur la disponibilité et le prix de l'insuline vendue par Connaught au Canada. De plus, Connaught continuera d'appuyer les programmes d'éducation et de recherche sur le diabète au Canada.

Les prix des vaccins et d'autres produits actuellement fabriqués et/ou commercialisés par Connaught au Canada n'augmenteront pas simplement à la suite de la mise en œuvre de l'investissement.

Connaught ne prendra aucune mesure qui aurait une incidence négative sur la capacité de Connaught de respecter ses obligations antérieures quant aux préjudices liés aux vaccins.

Collaboration avec les universités, les sociétés de biotechnologie et les centres de recherches canadiens

Les programmes offerts par Connaught aux universités et autres établissements de recherches canadiens afin d'appuyer les recherches de base et appliquée, en particulier dans le domaine de la biotechnologie, seront accrus sensiblement. Les liens de coopération avec des partenaires commerciaux ou avec les entreprises seront resserrés.

Mérieux, selon les termes de l'entente conclue avec l'Université de Toronto, le 24 octobre 1989, s'engage tout particulièrement à effectuer:

- des dépenses totales d'au moins 9 millions de dollars (en dollars de 1989) qui seront engagées par versements au cours des années civiles 1990 à 1999 inclusivement, et affectées à la recherche de base et à la recherche de pointe sur les vaccins et à la recherche immunologique connexe menées par l'Université de Toronto;
- des dépenses supplémentaires d'au moins 6 millions de dollars (en dollars de 1989) qui seront engagées par versements au cours des années civiles 1990 à 1999 inclusivement, et qui seront affectées à la recherche dans des universités (notamment l'Université de Toronto, se cela est justifiable), des instituts et des conseils de subventions canadiens. Connaught détiendra le droit exclusif d'exploiter et de mettre en valeur les découvertes effectuées dans le cadre de recherches effectuées par l'Université de Toronto et financées par Mérieux, sous réserve uniquement des redevances à verser, le cas échéant. On s'attend à ce que des ententes semblables soient conclues avec d'autres universités, instituts et conseils de subventions canadiens.

Connaught conclura des marchés avec d'autres firmes canadiennes spécialisées en biotechnologie afin de mettre au point des procédés de mise à l'échelle et de purification de nouveaux produits biotechnologiques.

LA POLOGNE ET LA HONGRIE

L'AIDE ÉCONOMIQUE—DEMANDE DE PRÉCISIONS

L'honorable C. William Doody (leader adjoint du gouvernement): Honorables sénateurs, j'ai la réponse différée à une question posée au Sénat le 14 décembre dernier par l'honorable sénateur Olson pour obtenir des précisions quant à l'aide économique que le Canada envisageait d'accorder à la Pologne et à la Hongrie.

(La réponse suit:)

Suite à votre demande, vous trouverez ci-joint le communiqué que le secrétaire d'État aux Affaires extérieures a fait publier le 13 décembre 1989 et qui décrit l'aide économique que le Canada entend offrir à la Pologne et à la Hongrie.

Le 13 décembre 1989

LE CANADA PARTICIPE À LA CRÉATION D'UN FONDS DE STABILISATION À L'INTENTION DE LA POLOGNE

Aujourd'hui, le très honorable Joe Clark, secrétaire d'État aux Affaires extérieures, et l'honorable Michael Wilson, ministre des Finances, ont annoncé conjointement que le Canada entendait contribuer jusqu'à 30 millions de dollars à la création d'un fonds de stabilisation à l'intention de la Pologne, portant ainsi à 72 millions de dollars l'aide que le Canada accorde à la Pologne et à la Hongrie.

M. Clark a confirmé la participation canadienne, alors qu'il assistait à Bruxelles à une réunion des ministres des Affaires étrangères de l'OCDE en vue d'examiner les moyens de coordonner l'aide aux pays d'Europe de l'Est, d'y favoriser les efforts de démocratisation et d'y promouvoir la réforme économique.

«Les pays de l'Europe de l'Est connaissent actuellement des changements politiques inouïs et sans précédent», de déclarer M. Clark. «Cependant, pour soutenir leurs efforts, les gouvernements de ces pays doivent également mettre en œuvre d'importants programmes de réforme économique. C'est dans cette perspective que le Canada et les autres pays occidentaux peuvent vraiment promouvoir cette évolution».

Les représentants de Solidarité qui constituent le gouvernement en Pologne ont demandé la création d'un fonds de stabilisation d'un milliard de dollars en devises étasuniennes pour favoriser les objectifs financiers et monétaires de leur programme de réforme économique. En l'occurrence, ils jouissent de l'appui du Fonds monétaire international (FMI).

Cette réforme économique doit comporter notamment une importante dévaluation de la devise de ce pays et des mesures rigoureuses pour lutter contre l'inflation. Le Fonds doit offrir au gouvernement un appui à court terme jusqu'à ce qu'il soit parvenu à stabiliser l'économie et à rétablir la confiance.

La création de ce Fonds fait partie du train de mesures que le Canada a mis en œuvre de concert avec les pays occidentaux pour venir en aide à la Pologne et à la Hongrie. Cette aide que le Canada entend accorder aux pays de l'Europe orientale en vue de promouvoir leur développement comprend notamment: